

COMMISSION LABELLISATION

RÉUNION DU JEUDI 22 MAI 2025 à 18h30
AU SIEGE DU DISTRICT A ALENCON

PROCES VERBAL N°2

Présents : James BESNARD- Nicolas LEDOUX Frédéric ORTIZ – Florent JIQUEL – Clément LOUDJANI – Elisa MONIN.

Absent excusé : Brigitte FRANCOIS, Didier BAISNEE- Antoine JUMEL

Ordre du jour :

1. Etude des candidatures Label Jeunes et École Féminine de Football 2024/2025
2. Questions diverses

La séance ouvre à 18h30 en remerciant les présents. Puis, l'ordre du jour est dévoilé en se composant de 3 points : L'étude des candidatures au Label Jeunes et École Féminine de Football 2024/2025, les nouvelles ressources pour la Commission et enfin les questions diverses.

1. Etude des candidatures Label Jeunes et École Féminine de Football 2024/2025

Cette saison, la date de dépôt de candidature était fixée au 15 Décembre 2024.

Cette saison 11 candidatures Label ont donc été déposées :

- **11 candidatures Label EFF :** US ATHIS (Jeunes) – AV MESSEI (Jeunes) – FC ARGENTAN (Jeunes) – ES ECOUVES (Jeunes et Féminines) – FC PAYS AIGLON (Jeunes) – AS BERD'HUIS (Jeunes), OC BRIOUZE (Jeunes) JS TINCHEBRAY (Féminines) US ANDAINE (Féminines) US MORTAGNE (Féminines) et GRPT JEUNESSE FC (Jeunes)

Les membres de la Commissions ont procédé à la vérification des pièces justificatives incontournables pour pouvoir se prononcer sur la validation du dossier à l'échelle départementale.

À la suite de cette procédure voici les résultats qui en découlent :

- US ATHIS – **Avis défavorable** ne répond pas aux obligations sur l'encadrement et formation
- ES ECOUVES – **Avis favorable** du dossier de candidature au Label Jeunes ESPOIR et EFF BRONZE
- AS BERDHUIS – **Avis favorable** du dossier de candidature au Label Jeunes ESPOIR
- AV MESSEI – **Dossier non traitable** de la Commission à la suite des éléments manquants : aucunes pièces justificatives sur les 4 volets Associatif, Sportif, Educatif et Encadrement et Formation.
- US MORTAGNE – **Avis favorable** du dossier de candidature au Label EFF BRONZE
- GRPT JEUNESSE FC – **Avis favorable** du dossier de candidature au Label Jeunes ESPOIR
- FC ARGENTAN - Avis défavorable au niveau excellence (l'équipe U9F n'a pas participé à 8 plateaux minima) la Commission donne **un avis favorable au niveau Espoir**

- US ANDAINE – **Dossier non conforme** de la Commission à la suite des éléments manquants. La complétude du dossier n'étant pas avérée.

La Commission propose les décisions suivantes en application des articles 9 et 10 du règlement des labels :

- JS TINCHEBRAY non-renouvellement du Label EFF
- OC BRIOUZE non-renouvellement du Label Jeunes
- FC PAYS AIGLON non-renouvellement du Label Jeunes
- A LEOPARDS retrait du label Jeunes (Espoir)* et EFF (Bronze) *

Informations : Les présentes décisions de la Commission de Label sont susceptibles de recours auprès de la commission départemental d'appel, le délai d'appel est réduit à **deux (2) jours** pour répondre aux contraintes d'organisation de la Commission Régionale Labels dans les conditions de forme prévues à l'article 190 des règlements Généraux de la LFN

2. Questions diverses

La parole est donnée aux membres pour réaliser un tour de table.

Remerciements aux membres de leur participation.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h30.

Le Président de la Commission des Labels